

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique
Autor: E.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A l'école de la guerre (lettres d'un artilleur : août 1914 - octobre 1916), par le commandant JULES HENCHES. — 1 vol. in-16 broché de 211 pages. — Paris, Hachette, 1918. — Prix : 3 fr. 50.

Jules-Emile Hèches, — qui a été tué à son poste de commandement, sur la Somme, le 16 octobre 1916, — est né à Suresnès en 1875, d'une humble et vieille famille protestante. Son père, un soldat, avait fait campagne en Afrique et il avait obtenu la croix de la Légion d'honneur. Sa mère, rigide et tendre, consacra toute sa vie à son mari et à ses deux fils. Très tôt, Jules-Emile dut quitter la maison. Il entra à l'école d'enfants de troupe de l'artillerie où ses débuts furent durs. Il avait une nature sensible, d'une délicatesse ombrageuse, et certains propos, certains actes, le firent souffrir : il eut à subir, de la part de son premier maître, des injustices qui froissèrent sa droiture, et des humiliations qui mirent son amour-propre à une épreuve pénible. Peut-être est-ce de là, autant que de son origine, qu'il contracta l'habitude de se replier sur lui-même et de vivre, en quelque sorte, très près de sa conscience, même quand il trouva un maître qui le comprit mieux, et qui, s'attachant à lui, sut se l'attacher par une reconnaissance qui n'a jamais faibli.

Au régiment, où je le connus, je fus plus impressionné par sa réserve, par son attitude effacée, que par les qualités qu'il y avait en lui et qui, d'ailleurs, y étaient en germe plutôt que développées. Une circonstance fortuite me permit de mieux l'apprécier, de me rendre compte de ce que cachait sa froideur, du haut sentiment qu'il avait du devoir, et l'ardent désir qu'il avait de compléter l'instruction très rudimentaire qu'il avait acquise à l'école de Billom.

Déjà, je le vis acquérir la notion de devoirs plus élevés quand il fut reçu à l'école de Versailles d'où il devait sortir avec le grade de sous-lieutenant. Il comprit qu'un officier a des obligations d'un ordre supérieur à celles dont un simple homme de troupe peut se contenter. Il a des directions à donner, des décisions à prendre, des considérations morales à faire entrer en ligne de compte. Il doit voir les choses de plus haut que s'il est réduit au rôle terre à terre d'exécutant. Donc, je pus de jour en jour, le suivant de très près, voir son esprit se hausser, son âme s'élargir, son intelligence s'étendre, sa science s'accroître.

La guerre devait achever cette évolution, et ce recueil de lettres fait assister le lecteur à la floraison et à l'épanouissement des qualités professionnelles et des qualités morales, du savoir, du courage, de la probité, de toutes les vertus dont son origine huguenote avait sans doute déposé les germes en lui, de toutes ces vertus qu'il s'est appliqué avec une persévérance tenace à entretenir et à développer, aidé qu'il y était par des conseils et des exemples qu'il trouvait à son foyer même.

Je ne saurais trop dire ce que l'armée a perdu en le perdant. C'était un officier accompli, qui connaissait admirablement la troupe dont il sortait, mais dont il avait su ne garder que ce qu'elle

a de bon, qui connaissait admirablement son métier, qui connaissait admirablement les nécessités du progrès, bien que, enfant « de la balle », il eût pu rester hypnotisé par les traditions et engagé dans les routines. Il aurait été un précieux ouvrier pour l'œuvre de réorganisation militaire dont la nécessité s'impose et que la paix prochaine va nous permettre d'aborder. Je le pleure comme ami. Je déplore encore plus, comme citoyen, que son concours manque à l'heure où il serait si utile pour la restauration de la France.

ÉMILE MAYER.

Traité de la guerre en général, comprenant les qualités et les devoirs des gens de guerre, depuis le général jusqu'au soldat, et des règles sur les principales opérations militaires, par UN OFFICIER DE DISTINCTION. — 1 vol. in-16 raisin, de 208 pages. Paris, Bossard, 1917. — Prix : 2 fr. 50.

La première édition de cet ouvrage, attribué à Paul Hay du Châtelet, a paru, sauf erreur, à Amsterdam, en 1668. Une seconde a été publiée, nous dit-on, à la Haye, en 1742, chez Pierre de Hondt ; une troisième, revue par C.-L. d'Authéville des Amourettes, à Paris, en 1752, chez Jombert. Il importe assez peu, d'ailleurs. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir s'il convenait de le réimprimer après 174 ans, — ce que je ne conteste pas, — et d'y maintenir les fautes d'impression de l'édition originale, scrupule que je trouve excessif. Tel n'est pas l'avis de M. Bossard, qui a tenu à reproduire ces coquilles, par un sentiment de piété qu'il ne faut, dit-il, « attribuer qu'à la sensation de respect que l'on éprouve devant les beaux livres attachants d'autrefois, composés avec des caractères si plastiques et imprimés sur un papier si généreux ».

Cette réédition est, en tout cas, très satisfaisante au point de vue typographique. On a, pour un prix modique, un joli ouvrage dont la lecture est attachante, sinon passionnante, par les rapprochements qu'elle suggère entre l'armée d'autrefois et celle d'aujourd'hui. On y trouve des renseignements que les érudits recueilleront avec profit, et certains passages sont à méditer encore à l'heure actuelle.

Je doute malheureusement que, en dehors d'un petit nombre de curieux, il y ait beaucoup de personnes qui aillent chercher ces passages noyés dans des pages sans grand intérêt : il me semble que mieux eût valu alléger le volume de tout ce qu'il contient de manifestation inutile, des redites qui y abondent, et de ce qui n'est pas directement et immédiatement à notre portée. Nous vivons dans un temps où on est pressé ; nous n'avons pas le loisir de muser par agrément et de nous arrêter aux bagatelles de la porte. Les naïvetés qui sont charmantes, les lapalissades qui ont de la saveur, c'est bon pour les dilettantes. Mais les gens du métier, à l'époque où nous sommes, ont besoin de données substantielles, pour l'œuvre urgente de réorganisation qui s'impose à nous. On aurait pu se contenter d'extraire de ces deux cents pages un article de revue qui en aurait condensé l'essentiel et qui en aurait montré suffisamment le caractère original pour déterminer les personnes qui ont le goût de ces questions rétrospectives à consulter dans une bibliothèque publique les vieilles éditions de Hondt ou de Jombert.

E. M.